



08/14
ANS

PRINTEMPS
2021

ATLANTIC SURF



SAINT JEAN DE LUZ
(64)



7 jours

Séjour de surf pour débutants ou confirmés, en colonie de vacances à Saint-Jean-de-Luz, sur la côte basque.



DÉPART & RETOUR

RENDEZ-VOUS SUR PLACE



DÉBUT DE SÉJOUR

À

16H



FIN DE SÉJOUR

DE

9H30 À

11H

Votre enfant est inscrit en « rendez-vous sur place » :
vous le conduisez directement au centre de vacances et vous venez le chercher à la fin de sa colo.



Adresse

Domaine de Camiéta

420 Route de Souhara - 64122 URRUGNE

Contact

Téléphone : 05 59 47 10 76 / Courriel : camieta@laligue47.org

Accès au centre :

Par la route : Autoroute A63 (ou R.N 10) Sortie Saint Jean de Luz SUD, direction St Jean de Luz-Ciboure. Le
Domaine Camieta se situe derrière le centre Leclerc en suivant la petite route d'accès.

Par le train : Gare de Saint Jean de Luz-Ciboure

Par avion : Aéroport de Biarritz-Pays Basque (15 kms)



REPAS

Premier repas servi : Dîner

Dernier repas servi : Déjeuner pique nique

TRANSPORTS



Gare de St Jean de Luz

Ciboure (environ 2 km)

puis autocar ou minibus
jusqu'au Centre

Villes de départ

En train au départ de Paris, Bordeaux, Toulouse, Carcassonne jusqu'à St Jean de Luz
puis car ou mini bus (selon effectif) jusqu'au centre. Vous recevrez une convocation
au plus tard 15 jours avant le début du séjour.

LE CENTRE DE VACANCES

Le Domaine de Camieta est la propriété de la Ligue de l'Enseignement de Lot-et-Garonne.

Il s'agit d'une structure permanente, accueillant tout au long de l'année, des classes de découvertes, et groupes enfants/jeunes et adultes.

Cadre de vie (types d'hébergements/effectifs) :

Hébergement en dur, chambres de 6/7 lits, avec sanitaires à l'étage dans la grande maison basque de Camieta. Les animateurs dorment dans les hébergements à proximité de ceux des enfants. Lieux de vie spécifiques à chaque tranche d'âge.



Effectif du groupe : 8 participants

Capacité d'accueil de la colonie de vacances : 24 participants

LA RÉGION



Située sur la côte atlantique française, et aux portes de l'Espagne, Saint-Jean-de-Luz est le point de départ idéal pour découvrir le **Pays Basque**. Vous apprécierez la vigueur de l'océan atlantique et la beauté des plages, la proximité des villes comme Hendaye, Bayonne ou Biarritz, et les **villages typiques** comme Ascaïn, Sare ou Espelette. Côté nature, à voir le sentier du littoral, accessible à tous, la montagne et ses pottoks, des fonds sous-marins exceptionnels proches de la côte, ou encore les plus **célèbres plages à l'origine du surf en France**.

Le Domaine Camieta se situe à Urrugne, village traditionnel basque à 1,5 km de Saint Jean de Luz, au cœur d'un grand espace vert planté de chênes et de marronniers.



Tous sans exception

Tous épanouis

Tous éco-acteurs

LE PROJET ÉDUCATIF

Fruit du travail de professionnels des vacances et spécialistes de l'enfance, notre projet éducatif reflète notre ADN et les valeurs que nous véhiculons. Il permet d'avoir un cadre qui associe à la fois pédagogie et divertissement.

NOS ENGAGEMENTS

DES ENFANTS ÉPANOUIS

Avec Vacances pour tous, plus on est différents, plus on rit ! On peut ainsi se révéler individuellement et s'épanouir collectivement dans le respect de l'autre. La diversité, la mixité, l'égalité garçons-filles sont les piliers de notre identité.

DES COLOS INCLUSIVES

Nous favorisons l'inclusion des enfants en situation de handicap et la mixité sociale, avec un accompagnement adapté et des activités aménagées.

Nos séjours sont proposés à un prix juste, accessibles au plus grand nombre, sans compromis sur la qualité.

UNE APPROCHE ÉCO-RESPONSABLE

Nous privilégions autant que possible les ressources locales, qu'elles soient alimentaires ou professionnelles, afin de soutenir l'économie de proximité. Pédagogiquement, nous privilégions toujours les activités au départ du centre afin de limiter les déplacements. Dans l'ensemble des locaux, le tri sélectif est mis en place (en cuisine, au bureau, dans les salles d'activité). Les éclairages cassés sont remplacés par des équipements basse consommation. Nous portons nos déchets dans les déchetteries de la vallée où ils sont revalorisés. En cuisine, nous faisons des petits gestes qui comptent : les goûters sont sans emballage individuel et les portions d'échantillon témoins sont mises dans des boîtes hermétiques réutilisables.



Ligue de l'enseignement – Vacances pour tous - 21 rue Saint-Fargeau – CS 72021-75989 PARIS CEDEX 20

Agréée DJEPVA par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative inscrite au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours

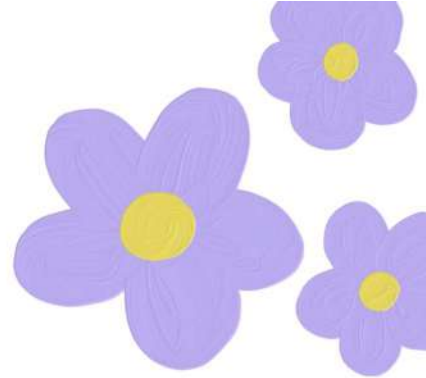
Certification d'Immatriculation Atout France (Article R. 211-21 du code du tourisme) : IM 075 100 379-Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n° 06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31 mai 1930

Séjour déclaré auprès des services de l'État – Éducation nationale, et spécifiquement auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)



LES ACTIVITÉS



SURF

4 séances de 2 h de pratique dont une heure et demi dans l'eau, sur des planches type "softboards" avec ailerons souples. Les séances se déroulent sur la célèbre plage d'Hendaye au fond très plat qui offre des vagues faciles pour l'initiation comme pour le perfectionnement, et qui permet de surfer où l'on a pied.

Nos jeunes surfeurs apprendront à s'équiper, à s'échauffer et dès le premier jour à ramer, glisser couchés dans la mousse et à se redresser sur la planche. Déplacement des pieds sur la planche, pour aborder les changements de direction. Premiers enchaînements de virages, puis lecture de vagues et notions des règles de priorité. Enfin, nos petits surfeurs apprendront à choisir leur vague, à prendre de la vitesse et à réaliser leurs premières figures : bottom turn, roller and cut back !

Test préalable à la pratique des activités nautiques & aquatiques obligatoire

DÉCOUVERTE DU PAYS BASQUE

Les visites de St-Jean-de-Luz, Ciboure ou des plages d'Hendaye, ainsi que des balades dans l'arrière-pays permettront aux jeunes de découvrir une région au caractère unique.

Pelote basque, grands jeux, balades, ateliers d'éveil et veillées.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES



Activités manuelles



Activités de détente



Activités sportives



LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS



ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Une équipe d'animation (1 pour 8 jeunes) attend les participants pour leur faire passer les meilleures vacances possibles. Elle a les compétences et qualifications requises (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou de directeur, brevet de surveillant de baignade, attestation de formation aux premiers secours) pour réussir les activités choisies en toute sécurité pour le plus grand plaisir de tous. Les intervenants extérieurs que nous sollicitons pour l'encadrement de certaines activités sont des professionnels, avec qui nous conventionnons. Ils sont titulaires d'un brevet d'Etat et sont agréés par la DDCSPP.



RESTAURATION

La création, composition des menus et confection des repas sont confiées à des professionnels. Nous mettons en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Nous veillons également à ce qu'elle soit adaptée aux activités prévues lors du séjour. Notre projet éducatif reposant sur le principe de laïcité, nous effectuons le remplacement ou compensation de certains aliments par d'autres au cours des repas. Par contre, nous sommes dans l'impossibilité de prendre en compte certaines demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités et avoir des répercussions sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan.



ALLERGIES

Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.



LAVAGE DU LINGE

Il est lavé dans la semaine si besoin.

IMPORTANT !



Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge. Tout retour à domicile, hors décision médicale sera à votre charge, sans remboursement des jours non consommés. Toute consommation, détention ou incitation à l'usage de cigarettes, cigarettes électroniques ou tout autre produit assimilé est strictement interdite.



LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS



CONTACT AVEC LES ENFANTS

Si vous désirez obtenir votre enfant directement vous pouvez téléphoner :

Après le voyage aller exclusivement : 05 59 47 10 76

Pendant le séjour : sur le portable dédié à cet effet au **06 02 26 91 41**, de **préférence 1 heure avant les repas**, notamment avant le dîner (20h) en raison des activités.

Vous pouvez suivre le déroulement du séjour sur notre **page Facebook : centre de séjours permanents Domaine de Camiéta** et sur le **site web** : www.domaine-camieta.com



RÈGLES DE VIE EN COLLECTIVITÉ

À travers les activités proposées, les animateurs encourageront chaque enfant à développer : la prise de responsabilités, l'autonomie adaptée à ses capacités, le plaisir, ainsi que la découverte du milieu naturel et des traditions locales. Ils veilleront à organiser la vie quotidienne de manière à respecter les besoins individuels de chaque enfant : sommeil, alimentation et hygiène.

- La vie collective sera structurée pour respecter les rythmes et besoins spécifiques de chaque enfant.
- Les moments de lever, petit-déjeuner et coucher seront adaptés à chaque enfant de manière individualisée.
- Le lavage du linge n'étant pas prévu, nous vous demandons de bien veiller à fournir le nécessaire et à ne pas oublier des tenues chaudes et adaptées aux activités neige.
- Un assistant sanitaire diplômé assure le suivi de la santé de tous les participants, en collaboration avec le médecin référent du centre. Il est essentiel de veiller à ce que le dossier d'inscription soit complet, en particulier la section « renseignements médicaux », et que le certificat médical soit fourni, compte tenu de la pratique d'activités sportives.
- Concernant les moments de la vie quotidienne — lever, toilette, repas, courrier, argent de poche, linge — un adulte sera responsable d'un petit groupe de 8 à 10 enfants tout au long du séjour, afin de créer un environnement sécurisant et de permettre à chaque enfant de conserver ses repères. Cela est particulièrement crucial pour les plus jeunes, qui ont besoin de se sentir en sécurité.



UNE JOURNÉE TYPE



LE MATIN

Après un réveil en douceur et un bon petit déjeuner, une belle journée s'annonce. En attendant que tous les copains soient réveillés, des jeux calmes sont proposés par les animateurs.

Pour la toilette, les animateurs s'assurent que tous les enfants prennent leur douche et se brossent les dents.

La propreté, c'est important !



LES ACTIVITÉS

Le matin

Une fois la toilette effectuée, place aux premières activités de la journée : surf, paddle, équitation, danse, escalade, course d'orientation...

L'après-midi

En début d'après-midi, des temps calmes sont mis en place, adaptés à l'âge des participants (sieste pour les tout-petits, lecture, jeux, ping-pong).

Et c'est reparti pour les activités ! Sportives, artistiques ou culturelles, il y'en a pour tous les goûts.

On se dépense et on s'amuse avant la pause goûter.

Tout au long du séjour, les jeunes peuvent s'exprimer et être force de proposition.



LE TEMPS DES REPAS

Composés de plats variés et équilibrés préparés avec soin, les repas ont lieu en présence des animateurs qui veillent à leur bon déroulement.

Du petit déjeuner au dîner, l'assiette a du goût !



LA FIN DE JOURNÉE

Après une belle journée avec les copains et le repas du soir, les veillées sont adaptées à l'âge et à l'énergie des enfants.

Les plus grands pourront participer à des activités pendant que les plus petits profiteront de moments de détente et de repos. Nous veillons à ce que le temps de sommeil nécessaire à chaque enfant soit respecté.

Et bien sur, on n'oublie pas la toilette du soir !



PRÉPARER VOTRE SÉJOUR



Linge

Tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.



Argent de poche

La perte d'argent liquide amené par l'enfant n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme est largement suffisante. Un système de banque est proposé aux enfants pour éviter toute perte.



Téléphone

Son usage est autorisé mais déconseillé et restreint. Il peut être interdit au cours des activités et un usage abusif peut nuire à l'ambiance générale du séjour. Pour les plus jeunes, il peut être maladroitement utilisé pour appeler les parents et les inquiéter inutilement.



Objets de valeur

Il est déconseillé de prévoir des vêtements et objets de valeur. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès son constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.



Santé

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistance sanitaire est en contact avec les services médicaux locaux.



Coutumes alimentaires

Elles sont respectées dans le cadre du principe de laïcité en centre de vacances. Des précautions spécifiques sont mises en place pour les allergies alimentaires, qui doivent être signalées avant le séjour.



Assurance

Nous souscrivons pour votre enfant une assurance durant le séjour (transport inclus si organisé par nos soins). Il sera ainsi couvert en responsabilité civile (dommages corporels causés aux tiers), en Défenses et Recours, en Individuel accident corporel, en assistance rapatriement sanitaire (sous réserve que soit fait appel à notre service d'assistance et avec son accord).



Cigarette et e-cigarette

Il est formellement interdit pour les moins de 16 ans de fumer pendant le séjour (décret 2006-1386) dans et hors du centre de vacances. Pour les plus de 16 ans, une tolérance peut être accordée hors du centre de vacances et selon les modalités définies par l'équipe du séjour.

Informations relatives à l'assurance



• **Nom de l'assureur :** MAIF Assurances

• **Référence des contrats :**

N° assuré : 4829671M

Contrat Raqvam Associations et Collectivités > RC organisateur et accueil de mineurs + assistance aux personnes (rapatriement sanitaire, frais médicaux en complément des prestations dues par les organismes sociaux, décès, etc.).

Contrat > Individuelle accidents corporels (décès, invalidité, dépenses de santé, etc.)

• **Nature des garanties :** responsabilité civile organisateur et accueil de mineurs, individuelle accidents corporels, assistance aux personnes

• **Procédure de déclaration :**

Pour toute déclaration de sinistre corporel ou matériel, dans les 5 jours suivant le sinistre ou 2 jours en cas de vol, contacter :

La ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne

Email : cgauthe@laligue47.org

Pour toute demande d'assistance, voici les numéros de téléphone à composer :

Depuis la France : 0 800 875 875

Depuis l'étranger : +33 5 49 774 778

• **Territorialité :** En France et dans les autres pays du monde, l'assistance aux personnes est accordée sans franchise kilométrique.

Niveaux de couverture / plafonds principaux (par garantie)

Assurance voyage

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par la Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne via MAIF Assurances, tous les participants à un voyage ou à un séjour proposé par Vacances pour tous bénéficient des garanties principales suivantes :

A. Responsabilité civile (dommages causés aux tiers) :

Dommages corporels et immatériels consécutifs à un dommage corporel 30 000 000 €

- dont Dommages matériels et immatériels consécutifs à un dommage matériel 15 000 000 €
- dont Dommages immatériels non consécutifs à un dommage corporel ou matériel 50 000 €

B. Défense pénale : 300 000 €

B.1 Recours protection juridique : Sans limitation de somme (le montant engagé doit être supérieur à 5 fois la franchise générale)

C. Individuelle accident corporel :

- capital-décès de base : 3 100 €
- déficit fonctionnel permanent :

Capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation :

– jusqu'à 9 % : 6 100 € x taux

– de 10 à 19 % : 7 700 € x taux

– de 20 à 34 % : 13 000 € x taux

– de 35 à 49 % : 16 000 € x taux

– de 50 à 100 % :

– sans tierce personne : 23 000 € x taux

– avec tierce personne : 46 000 € x taux

- dépenses de santé actuelles : 1 400 €

MAIF Assurances s'engage à rembourser, sur justificatifs des frais engagés par l'assuré et dans la limite du montant de la garantie, les frais de médecine, chirurgie, pharmacie, hospitalisation, prothèse et soins jusqu'à la date de consolidation des blessures.

Informations relatives à l'assurance



D. Assistance :

- Les prestations garanties sont mises en œuvre par IMA Assistance ou en accord préalable avec elle. **IMA Assistance ne participe pas, en principe, aux dépenses que le bénéficiaire a engagées de sa propre initiative.**
- rapatriement sanitaire : En cas de maladie ou d'accident corporel, lorsque les médecins de IMA Assistance décident, après avis des médecins consultés localement et, si nécessaire, du médecin traitant, et en cas de nécessité médicalement établie, d'un transport sanitaire et en déterminent les moyens (ambulance, train, avion de ligne, avion sanitaire ou tout autre moyen approprié), IMA Assistance organise le retour du patient à son domicile en France ou dans un hôpital adapté proche de son domicile en France et prend en charge le coût de ce transport.

E. Vol, perte ou destruction de documents :

En cas de **vol, de perte ou de destruction de papiers d'identité, de moyens de paiement ou de titres de transport**, IMA Assistance conseille le bénéficiaire sur les démarches à accomplir (dépôt de plainte, oppositions, documents équivalents, démarches à effectuer pour renouveler les documents) et peut, contre reconnaissance de dette, effectuer l'avance de fonds nécessaire au retour au domicile.

Cette avance de fonds est remboursable dans un délai d'un mois après le retour du bénéficiaire à domicile.

Attention ! Les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par **MAIF Assurances**, et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.



DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- ✓ Fiche de renseignements
- ✓ Informations sanitaires et médicales
- ✓ Autorisation et engagement
- ✓ Attestation de vaccination
- ✓ Attestation de sécurité sociale
- ✓ Test préalable à la pratique des activités nautiques & aquatiques obligatoire

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

- ✓ Allergie alimentaire
- ✓ PAI si le jeune est en situation de handicap
- ✓ Allergie non alimentaire
- ✓ Ordonnance lunette / médicaments
- ✓ Fiche trousseau

Rendez-vous sur l'espace client

Vous pouvez désormais remplir vos différents formulaires directement en ligne en vous rendant sur votre [espace client](#).

Retrouvez toutes les informations nécessaires avant, pendant ou après le séjour dans notre guide pratique.





LE TEST EST À EFFECTUER EN PISCINE

Seules les personnes possédant les qualifications suivantes sont habilitées à remplir cette attestation : une personne titulaire du titre de maître nageur sauveteur ou du brevet national de sécurité aquatique (BNSSA), soit une personne titulaire du brevet d'État d'éducateur sportif (BEES) dans l'activité nautique ou aquatique considérée, soit les autorités de l'éducation nationale dans le cadre scolaire.

Je soussigné(e)
.....Titulaire du diplôme
.....
N°
..... Certifie que, (NOM ET PRÉNOM DU MINEUR) :
..... Né(e) le : / /

A satisfait aux tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Accueils Collectifs de Mineurs, tels qu'ils sont définis dans l'article de l'arrêté du 28 février 2022 relatif à la modification de la dénomination du test réglementaire dit test « d'aisance aquatique » NOR : SPOV2203320A:

- Effectuer un saut dans l'eau
 - Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
 - Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
 - Nager sur le ventre pendant 20 mètres
 - Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant
- Épreuves effectuées

avec brassières ☐

sans brassière de sécurité ☐

EN RÉFÉRENCE AU CODE DU SPORT :

Pour la pratique des activités de canoë kayak, nage en eau vive (cf. articles A322-42 à A322-63 du code du sport), de la voile (cf. articles A322-64 à A322-70 du code du sport), organisées dans le cadre d'un établissement d'activités physiques ou sportives, ou encadrées par un prestataire de service

- S'immerger et nager au moins 25 mètres
- pour la pratique du canoë kayak et de la nage en eau vive
- pour la pratique de la voile par les moins de 16 ans
- Plonger et nager au moins 50 mètres
- pour la pratique de la voile à partir de 16 ans

Personne ayant fait passer le test (éducateur sportif de la discipline concernée, maître nageur sauveteur...) :

Nom et prénom : Qualification :
.....

Établissement d'appartenance :
..... N° de la carte professionnel d'éducateur sportif :
.....

Fait le : à

Signature : Cachet :

FICHE TROUSSEAU



Il est recommandé que le linge et les vêtements soient **marqués avec le nom et prénom de l'enfant**.
Ce que l'enfant porte le jour du départ est compris dans la liste. La fiche de trousseau doit être dans la valise.

À EMPORTER	FOURNI PAR LES PARENTS	RELEVÉ À L'ARRIVÉE	RELEVÉ AU DÉPART	OBSERVATIONS
3 Jeans ou pantalons				
7 Slips ou culottes				
3 Gilets ou sweats ou pulls chauds				
7 Paires de chaussettes				
2 Joggings				
7 tee-shirts				
3 shorts ou bermudas				
2 jupes ou robes				
2 Pyjamas				
1 imperméable ou K-Way (indispensable)				
1 blouson ou anorak léger				
2 maillots de bain				
1 paire de Baskets				
1 paire de bottes caoutchouc				
1 paire de sandales/nu-pieds				
1 Paire de lunettes de soleil				
2 casquettes ou chapeaux				
1 paire de Chaussons				
2 Serviettes + gants de toilette				
1 Serviette de plage				
1 trousse de toilette complète				
1 Stick à lèvres				
1 Crème solaire écran total (coeff 7)				
1 paquet de mouchoirs en papier				
1 Sac de linge sale				
1 Nécessaire courrier				